

LES PÔLES ESPOIR AVIRON

PREAMBULE

La Fédération Française d'Aviron organise le « parcours de l'excellence sportive de l'aviron » qui comprend 5 pôles France et Espoir ainsi que 7 pôles Espoir Régionaux coordonnés par les Conseillers Techniques Sportifs.

1) OBJECTIFS DES PÔLES ESPOIR AVIRON

Les objectifs du pôle Espoir sont :

- d'offrir aux sportifs les conditions de préparation les plus adaptées aux nécessités de l'entraînement de haut niveau,
- de renforcer les moyens de préparation de l'élite,
- de proposer aux sportifs les meilleures conditions de formation scolaire, professionnelle ou supérieure.

Les objectifs d'un sportif intégrant un pôle Espoir Aviron doivent être les suivants :

Sur le plan sportif :

- d'accéder à terme à un des pôles France et intégrer un collectif national.

Sur le plan scolaire et/ou universitaire :

- amorcer des études dans le cadre de filières dont le cursus peut être aménagé.

Sur le plan médical :

- suivre le protocole médical précisé par les textes en vigueur et le règlement médical de la FFA.

2) CONDITIONS DE CANDIDATURE

- Avoir retourné un dossier complet d'inscription dûment signé par toutes les parties.
- Satisfaire aux exigences médicales.
- S'engager dans une formation aménagée à proximité du pôle Espoir lui permettant un entraînement quotidien sur le pôle.

3) DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES

Avant le 20 avril 2017

Les candidatures doivent être adressées au responsable du pôle Espoir (cf. liste en annexe)

Il est à noter que faire acte de candidature aux pôles Espoir Aviron ne constitue en aucun cas une inscription aux différentes formations proposées sur les lieux de résidence des pôles. Les intéressés devront traiter individuellement leurs inscriptions auprès des écoles ou universités en respectant les dates de clôture pour chaque filière, en tenant informé le responsable du pôle qui peut apporter son concours.

4) DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit contenir:

- Lettre de motivation manuscrite,
- Feuille de renseignements jointe dûment complétée et signée,
- Dossier médical joint dûment complété et signée,
- Livret scolaire ou universitaire des deux dernières années.

Les candidatures ne pourront être prises en compte que dans la mesure où les dossiers seront complets.

5) INSTRUCTION DES DOSSIERS

Première quinzaine de juin, les candidats seront retenus après étude de leur dossier par la Direction Technique Nationale.

Le fait de faire acte de candidature n'offre pas la certitude d'être retenu.

Pour les étudiants **il est donc impératif**, en raison des dates limites de dépôt des dossiers dans les établissements du secondaire ou du supérieur, de prévoir son inscription dans d'autre(s) établissement(s).

ATTENTION : Les dates d'inscription dans les cycles d'études sont pour la plupart antérieures à la date de décision de la commission.

Rappel : l'inscription en pôle Espoir sera effective à la date de rentrée du pôle et confirmée en octobre par la FFA. Le maintien dans le pôle sera réexaminé au 31 décembre 2017 et au 31 mars 2018 par la Direction Technique Nationale sur proposition du responsable de pôle.

6) FILIERES D'ETUDES AMÉNAGÉES

Pour les pôles Espoir de Nantes, Lyon, Nancy et Toulouse voir les documents des filières des pôles France.

Pour les autres pôles, contacter le responsable du pôle.

7) HEBERGEMENT ET REPAS

Ils s'effectuent au choix des sportifs et en fonction des possibilités offertes, soit en internat soit en externat.

8) ENGAGEMENTS DU SPORTIF

Le sportif inscrit dans un pôle Espoir s'engage :

- à respecter les créneaux d'entraînements et autres animations proposés par le responsable du pôle dans le respect des contraintes de formation, du programme d'entraînement et du calendrier du secteur concerné.
- à participer aux étapes du chemin de la sélection (têtes de rivière, championnat de France bateaux courts, ...),
- à profiter des aménagements de formation proposés pour optimiser les temps consacrés à l'entraînement sportif,
- à ne participer à des régates avec son club, que sous réserve de l'accord du responsable du pôle,
- à rester licencié dans son club d'origine autant que possible. Le règlement des mutations (annexe 9 du règlement intérieur de la FFA) est joint en annexe.

Le non respect de l'un au moins de ces engagements peut conduire à l'exclusion du pôle.

9) RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

S'adresser à :

- **Pascale BOUTON** - F.F.A. - 17 bd de la Marne - 94736 NOGENT SUR MARNE CEDEX
Tél : 01 45 14 26 40 Fax : 01 48 75 78 75
Adresse email : pascal.bouton@avironfrance.fr
- **Pôle Espoir LYON** : Bastien TABOURIER – 515 montée de la Grande Perrière – 01700 MIRIBEL
Tél : 06 64 36 04 20
Pôle Espoir : Tél / Fax : 04 78 79 93 10
Adresse email : bastien.tabourier@avironfrance.fr
- **Pôle Espoir NANCY** : Sébastien BEL – 105, rue Charles III - 54000 NANCY
Tél : 06 01 93 30 83
Pôle Espoir : Tél/Fax : 03 83 37 10 43
Adresse email : sebastien.bel@avironfrance.fr
- **Pôle Espoir NANTES** : Vincent GAZAN – 12 avenue de Rome – 44300 NANTES
Tél : 06 75 40 69 74
Pôle Espoir : Tél / Rép. /Fax : 02 40 93 33 32
Adresse email : vincent.gazan@avironfrance.fr
- **Pôle Espoir TOULOUSE** : François MEURILLON – 95 av Tolosane, appart 426 – Bat 12, Résidence les Jardins d'Occitans - 31520 RAMONVILLE ST AGNE
Tél : 06 60 48 32 95
Pôle Espoir : Tél/Fax : 05 62 26 58 14
Adresse email : francois.meurillon@avironfrance.fr
- **Pôle Espoir AQUITAINE Bergerac-Bordeaux** : Charles DELVAL – 1, impasse du Rucher – 33370 TRESSES
Tél : 06 47 98 69 32
Adresse email : charles.delval@avironfrance.fr
- **Pôle Espoir AUVERGNE - VICHY** : Guillaume JACQUET – 16, rue Beauparlant – 03200 VICHY
Tél : 06 18 34 05 05
Adresse email : guillaume.jacquet@avironfrance.fr
- **Pôle Espoir COTE D'AZUR – SAINT-CASSIEN** : Loïc MARIAGE – Chemin des maures - 83440 CALLIAN
Tél : 06 19 57 60 54
Adresse email : loic.mariage@avironfrance.fr
- **Pôle Espoir ILE-DE-FRANCE – FONTAINEBLEAU AVON** : Yvan DESLAVIERE – LIFA – 17 boulevard de la Marne - 94130 NOGENT SUR MARNE
Tél : 06 08 70 48 46 Fax Ligue Ile-de-France : 01 48 75 79 32
Adresse email : yvan.deslaviere@avironfrance.fr
- **Pôle Espoir NORD-PAS-DE-CALAIS - ARMENTIÈRES** : Frédéric DOUCET – 11 rue de Beauvais, appt 20 – 60280 MARGNY LES COMPIÈGNE
Tél : 06 64 12 02 34
Adresse email : frederic.doucet@avironfrance.fr
- **Pôle Espoir NORMANDIE - ROUEN** : Antoine BELTRAMELLO – 819, rue du vert buisson – 76160 SAINT LÉGER DU BOURG DENIS
Adresse email : antoine.beltramello@avironfrance.fr
- **Pôle Espoir PICARDIE - AMIENS** : Christian CHARLES – 141, rue Gabriel Fauré - 60100 CREIL
Tél : 06 75 05 56 08
Adresse email : christian.charles@avironfrance.fr

Patrick RANVIER
Directeur Technique National